

LA CROISILLE-SUR-BRIANCE

Récompensée pour son fleurissement

Ca y est ! Après plusieurs années de participation au concours des « villes et villages fleuris », La Croisille-sur-Briance vient de se voir décerner le prix spécial du jury dans la catégorie de 1 à 1.000 habitants, un label qui récompense le fleurissement de la commune mais plus largement l'engagement de la commune en faveur de l'amélioration de la qualité de vie.

C'est le Conseil départemental qui décerne ce label qui s'inscrit dans une approche globale de l'aménagement et du fleurissement dont ont fait preuve cette année Isabelle Bourliataud, l'adjointe au maire et Dominique Cotton, conseillère muni-



RÉCOMPENSE. La délégation crouzillauze (Dominique Cotton, Isabelle Bourliataud et Jean-Gérard Didierre), entourée de Jean-Claude Leblois et Jacqueline Lhomme-Leoment.

cipale chargée du fleurissement, Françoise Raffier avec la participation importante et citoyenne de Jeanine Mazaud.

La démarche cohérente du service technique municipal visant le respect de

l'environnement et l'amélioration du cadre de vie au travers de l'aménagement, la gestion et l'entretien du paysage notamment sur la place, devant La Poste et au plan d'eau de Nouaillhas ont été pris

en compte.

C'est Jean-Claude Leblois, le président du Conseil départemental de la Haute-Vienne qui a remis à la délégation crouzillauze, emmenée par son maire, Jean-Gérard Didierre, son prix d'encouragement au concours « Villes et Villages Fleuris » de la 61^e campagne départementale de fleurissement, « C'est l'un des trophées qui manquait à La Croisille », a glissé le président au maire.

Rendez-vous maintenant en 2020 pour confirmer la démarche d'utilisation d'éléments décoratifs originaux créés par Isabelle qui accompagne le fleurissement autour de la place notamment. ■

Hvi

LA FÊTE DES PLANTES REVIENT DIN

SAINT-MINIEN. Exposition. Dès demain